



Communiqué de presse

Paris, le 26 juillet 2018

Restitution de deux tableaux faisant partie des Musées nationaux Récupération (« MNR ») aux ayants droit de Gaston Lévy

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, se réjouit de la restitution aux héritiers de Gaston Lévy grâce au concours d'Agnès Sevestre-Barbé, conseil et mandataire des héritiers de Gaston Lévy, de deux tableaux, *La Corne d'or, Matin* de Paul Signac et *Gelée blanche, jeune paysanne faisant du feu* de Camille Pissarro, et salue l'action des services du ministère de la Culture et du musée d'Orsay pour y avoir œuvré.

L'analyse de la documentation fournie par les ayants droit, de même que les recherches menées ces derniers mois par le Service des musées de France, le musée d'Orsay ainsi que par les Archives diplomatiques ont permis de mieux retracer l'historique de ces deux œuvres. Considérés comme saisis en France par les forces d'Occupation, les tableaux ont été retrouvés au château de Kogl par les Alliés qui les ont transférés au Central Collecting Point de Munich avant qu'ils ne soient renvoyés en France en septembre 1947. Ils ont donc bien fait partie des œuvres issues de la récupération artistique, mais ont rapidement disparu dans des conditions à ce jour encore inconnues. Il n'a donc pas alors été possible de les restituer à leur propriétaire légitime ni de les inscrire sur la liste des Musées nationaux Récupération – « MNR », acronyme désignant de manière générique les œuvres revenues d'Allemagne à la fin de la Seconde guerre mondiale, après avoir été pour la plupart d'entre elles spoliées à des Juifs, et confiées à la garde des musées nationaux, dans l'attente de leur restitution à leurs légitimes propriétaires ou à leurs ayants droit.

Retrouvés à l'occasion d'une saisie douanière, ils ont été conservés à partir de 2000 au musée d'Orsay et ont pu être inscrits de manière rétrospective parmi les « MNR ».

La ministre de la Culture reste mobilisée par le nécessaire accomplissement de ce devoir de justice et de réparation et se réjouit que des restitutions de « MNR » continuent à être rendues possibles par l'approfondissement des recherches des provenances de ces biens issus de la récupération artistique.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr